

DELIBERATION N° 2021-02

**SEANCE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET
PEDAGOGIQUE**

DE L'EUR LIFE & HEALTH SCIENCES

DU 25/06/2021

Objet : Adoption des MCC des formations de niveau Master et Licence sur le périmètre de l'Ecole Universitaire de Recherche Sciences du Vivant (EUR LIFE)

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'EUR LIFE (COSP) DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le code de l'éducation,

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts, notamment ses articles 49 et 51,

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n°2020-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2020 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n° 06-1/2021 du 08/01/21 portant nomination de M Laurent COUNILLON en qualité de Directeur de l'EUR LIFE,

Vu la délibération n° 06-2/2021 du 09/01/2021 du Conseil Académique d'université Côte d'Azur relative aux délégations de compétences aux instances délibérantes des écoles universitaires de recherche et à celles d'autres composantes sans personnalité morale d'Université Côte d'Azur,

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de Delphine CIAIS, Aline GRECHEZ et Laurent COUNILLON

Adopte

les MCC des formations de Master « Sciences de la Vie » et les formations de Licence « Sciences de la Vie » rattachées à l'Ecole Universitaire de Recherche Sciences du Vivant (dénommée EUR LIFE) pour l'année universitaire 2021-2022 telles qu'annexées à la présente délibération et ayant fait l'objet de modifications mineures.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages valablement exprimés.

Membres en exercice : 42

Quorum : 22

Membres présents et représentés : 23

Abstentions : 0

Voix favorables : 23

Voix contre : 0

Fait à Nice, le 01/07/21

Pour le Président et par délégation
Le Directeur/La Directrice de l'EUR



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2021-XX

PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE :

TRANSMISE AU RECTEUR LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2		
COMPOSANTE	Portail_ST_SV	
MENTION	Sciences de la Vie	
CODE DIPLÔME	SPVIE18	
Session	Seconde chance	

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Les UE disciplinaires sont les UEs mentionnées dans la formation licence SV, relatives soit au portail SV soit au département Sciences de la Terre (1 UE proposée au S1 et 2 UEs au S2).

Les UE sont capitalisables si note >= 10/20

Les ecues sont capitalisables et la durée de conservation est illimitée si note >= 10/20.

Toute ecue et UE ayant une >= 10/20 est validée et ne peut pas être repassée.

Compensation entre ecue au sein d'une UE disciplinaire si aucune note n'est inférieure à 6/20 --> obtention UE si note >= 10/20

Obtention du Semestre

Les UE relatives au département Sciences de la Terre (1 UE proposée au S1 et 2 UEs au S2) sont réservées exclusivement à la poursuite en L2SV parcours 1D-2D (obligatoires pour ce parcours) et ne permettent pas la continuation dans le parcours général (pre-requis nécessaire).

Compensation entre UE disciplinaires si aucune note n'est inférieure à 8/20 à l'UE .

Compensation de l'UE compétences transversales (CT) par les UE disciplinaires si le calcul de la moyenne est supérieur ou égale à 8/20 à l'UE CT et si l'ecue anglais est supérieur ou égal à 6/20.

création d'un élément pédagogique correspondant à la moyenne des UE disciplinaires.

L' UE CT ne peut en aucun cas compenser les UE disciplinaires composant l'année L1SV. Elle n'est prise en compte que si la moyenne des UE disciplinaires est >=10/20.

Le semestre est acquis si après compensation, la moyenne est supérieure ou égale à 10/20

L1 SV LAS: Prise en compte de la totalité des UE composant la formation dans le calcul du semestre. Sont assujettis aux MCC de SV

Obtention de l'Année

Validation (supérieur ou égal à 10/20) de chacun des semestres

Pas de compensation entre les semestres

Un étudiant (SV ou LAS) ayant validé un semestre impair ou pair de l'année N peut s'inscrire respectivement au semestre impair ou pair (S + 2) de l'année N+1 dans la mesure où il respecte les prérequis d'accès à ces UE. Il s'agira donc d'un étudiant UEAV.

Présence de prérequis pour s'inscrire aux UE/ECUEs (voir fiche prérequis - applicables aux étudiants en UEAV ou non inscrits dans la mention SV)

Un étudiant inscrit à l'année N ne pourra pas suivre des UE de l'année N +2 (soit du semestre S + 4).

Une fiche de demande d'inscription en UEAV devra être remplie et visée par le coordonnateur d'année ou de parcours.

Note éliminatoire

Il n'y a pas de note éliminatoire mais des seuils de compensation:

< 6/20 à l'ecue empêchant la compensation entre ecue au sein de la même UE

< 8/20 à l'UE empêchant la compensation entre UE

Bascule en dispositif Oui Si --> voir MCC Oui Si

A l'issu des résultats du S1, tout étudiant "OUI" n'ayant validé AUCUNE des 4 UE disciplinaires du portail SV se verra automatiquement basculer dans le dispositif "OUI SI" dès le S2 et sera assujetti aux règles de ce dispositif --> voir Fiche générale OUI SI.

Règles aux examens

Pour les dispensés d'assiduité, la note de l'examen final (CF) correspondra à la note de la session 1

Une absence à un contrôle présentant un % >= à 50% (en particulier le contrôle final) ne peut pas être neutralisé (tout statut concerné). Elle aboutit à un ABJ ou ABI (qui équivaut à un zéro)

Seules les calculatrices scientifiques basiques, non programmables et sans aucune possibilité de réseau ou USB, de type "TI 36xPro" et "Fx 92+ collège", sont autorisées aux examens

Deuxième chance assujettie à la session 2

La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés.

Tout étudiant ayant le semestre ajourné devra repasser l'ensemble des ECUEs ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20).

Pour les étudiants non dispensés d'assiduité et ajournés, la seconde chance = session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE) soit à: la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient).

Pour les dispensés d'assiduité ajournés, la note de la session 2 remplace la note de la session 1

Etudiant L1 SV-LAS ajournés: la seconde chance = session 2 avec prise en compte notes des controles intermédiaires (selon choix responsable ECUE ou UE) et calcul semestre en tenant compte des UEs mineures santé.

Accès en 2ème année de santé (LAS)

Toutes les UE devront avoir été acquises en session 1 pour pouvoir accéder à la L2SV LAS.

L'accès à la L2SV LAS pour les étudiants L1SV est limité à 30 et au mérite sur la moyenne des 8 UE de SV (hors CT) et >= 11/20.

Autre: Selon règles générales établies par l'établissement

REORIENTATION / ORIENTATION VERS LE PORTAIL SV

Accès de droit: Un(e) étudiant(e) inscrit(e) en double licence Chimie-Biologie ou Math-Biologie ou Bio-Géo-Sciences demandant sa réorientation en licence SV devra avoir validé le nombre d'ECTS suffisant pour accéder à l'année de réorientation dans le respect des MCC appliquées dans le portail SV et notamment absence compensation semestrielle .

Dans le cas ou un(e) étudiant(e) inscrit(e) en double licence Chimie-Biologie ou Math-Biologie ou Bio-Géo-Sciences demandant sa réorientation en licence SV a validé le nombre d'ECTS suffisant pour accéder à l'année de réorientation mais SANS respecter les MCC appliquées dans le portail SV (notamment absence compensation semestrielle), l'acceptation de la réorientation est assujettie à l'accord de la commission pédagogique de SV.

Un étudiant en réorientation en cours d'année vers le portail SV ne pourra conserver que les UE acquises en SV et devra repasser les UE non acquises du portail (même si un semestre est déjà acquis).

Un étudiant demandant une réorientation/orientation en licence SV en cours d'année devra obtenir l'accord du responsbale d'année concernée.

Un étudiant L1SV désirant s'inscrire en L2SV parcours CLE 1D/2D devra obtenir l'accord du responsable du parcours.

Une fiche de demande de réorientation/orientation dans le portail SV doit etre établie dans tous les cas.

REDOUBLEMENT

Les ecues sont capitalisables et la durée de conservation est illimitée si note >= 10/20.

Toute note d'une ecue < 10/20 au sein d'une UE non acquise (<10/20) sera supprimée.

Règles générales, réorientation, accessibilité au portail SV: se reporter au texte "fonctionnement du portail SV"

Textes réglementaires

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2

COMPOSANTE	Portail_ST_SV
MENTION	Sciences de la Vie
CODE DIPLÔME	SPVIE18
Session	Deux sessions

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Dispositif Oui Si et Renforcement

Validation de la L1SV en 2 ans: obligation de suivre 1 association de 2 UE/2 proposées (2 UE SV / semestre) + UE obligatoires de remise à niveau math + renforcement en UE disciplinaires + RDV et suivi individuel

Articulation association entre S1 et S2: Si au S1 choix association 1, alors au S2 obligation de choisir l'association 1

Si au S1 choix association 2, alors au S2 obligation de choisir l'association 2

Les "Oui si" sont assujettis aux règles de compensation relatives aux UE suivies par année du dispositif (intra et inter UE)

Basculement des OUI Si en OUI

Validation obligatoire des 2 UE de l'association sans compensation avec une note minimale de 12/20 par UE et après avis de la commission OUI SI

Cas des OUI basculant en OUI SI au S2

Tout étudiant basulant en OUI SI au S2 sera assujetti aux règles du dispositif OUI SI

Tout redoublant basculant en OUI SI au S2 devra prendre RDV auprès du SIOOP pour discuter orientation

Obtention des UE

Les UE sont capitalisables si note $\geq 10/20$

Les ecues sont capitalisables et la durée de conservation est illimitée si note $\geq 10/20$

Toute ecue et UE ayant une $\geq 10/20$ est validée et ne peut pas être repassée.

Compensation entre ecue au sein d'une UE disciplinaire SV si aucune note n'est inférieure à 6/20 --> obtention UE si note $\geq 10/20$

Obtention du Semestre

Compensation uniquement entre les 2 UE de l'association suivie, quelque soit l'année du dispositif OUI SI.

Compensation entre UE disciplinaires appartenant au portail SV si aucune note n'est inférieure à 8/20 à l'UE .

Si association non validée, toute ECUE non validée au sein d'une UE non validée devra être repassée en session 2.

Compensation de l'UE compétences transversales (CT) par les UE disciplinaires appartenant au portail SV si le calcul de la moyenne est supérieur ou égale à 8/20 à l'UE CT et si l'ecue anglais est supérieur ou égal à 6/20.

création d'un élément pédagogique correspondant à la moyenne des UE disciplinaire SV.

L' UE CT ne peut en aucun cas compenser les UE disciplinaires appartenant au portail SV. Elle n'est prise en compte que si la moyenne des UE disciplinaires SV est $\geq 10/20$.

Le calcul de chaque semestre est réalisé uniquement au cours de la 2ième année du dispositif et la note de l'UE CT est prise en considération à ce moment la.

Obtention de l'Année

Validation (supérieur ou égal à 10/20) de chacun des semestres

Pas de compensation entre les semestres

Le calcul de l'année est réalisé uniquement en fin de la 2ième année du dispositif

Note éliminatoire

Il n'y a pas de note éliminatoire mais des seuils de compensation:

< 6/20 à l'ecue empêchant la compensation entre ecue au sein de la même UE

< 8/20 à l'UE empêchant la compensation entre UE

Règles aux examens

Pour les dispensés d'assiduité, la note de l'examen final (CF) correspondra à la note de la session 1

Une absence à un contrôle présentant un % $\geq 50\%$ (en particulier le contrôle final) ne peut pas être neutralisé (tout statut concerné). Elle aboutit à un ABJ ou ABI (qui équivaut à un zéro)

seules les calculatrices scientifiques basiques, non programmables et sans aucune possibilité de réseau ou USB, de type "TI 36xPro" et "Fx 92+ collège", sont autorisées aux examens

Deuxième chance assujettie à la session 2

La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés.

Tout étudiant ayant le semestre ajourné devra repasser l'ensemble des ECUEs ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20).

Pour les étudiants non dispensés d'assiduité et ajournés, la seconde chance = session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE) soit à: la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient).

Pour les dispensés d'assiduité ajournés, la note de la session 2 remplace la note de la session 1

REDOUBLEMENT

Les ecues sont capitalisables et la durée de conservation est illimitée si note $\geq 10/20$.

Toute note d'une ecue < 10/20 au sein d'une UE non acquise (<10/20) sera supprimée.

Règles générales, réorientation, accessibilité au portail SV: se reporter au texte "fonctionnement du portail SV"

Textes réglementaires

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2

COMPOSANTE	Portail_ST_SV		
MENTION	Sciences de la Vie		
Code diplôme	SPVIE18	VDI	

Code étape	VET		Libellé étape
Code semestre			

- Création
- Modification
- Renouvellement

MALUS / Max		Code Malus
Non assiduité		

Nature ELP	Libellé ELP	Code ELP	ECTS	Coeff	Conservation note (si oui durée)	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef du CT	1ère session			Seconde chance			Observation seconde chance
										Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Terminal		Épreuve terminale CC	Contrôle terminal		
											Nature	Durée		Nature	Durée	
Unité d'enseignement	UE Competences transversales 1	KCTTS1								MCC déposées séparément						
Élément constitutif d'une UE	ECUE Anglais 1	KLANS1								MCC déposées séparément						
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences écrites 1	KCECRS1								MCC déposées séparément						
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences informationnelles 1	KCINFS1														
Unité d'enseignement	Organisation et Mécanismes Moléculaires des Cellules Eucaryotes	SPUV100	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3						
Élément constitutif d'une UE	Biologie Cellulaire	SPEV100		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h30			écrit	1h30	
Élément constitutif d'une UE	Spécificité de la Cellule Végétale	SPEV101		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h			écrit	1h	
Élément constitutif d'une UE	Biologie Moléculaire	SPEV102		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h			écrit	1h	
Unité d'enseignement	Génétique, Evolution, Origine de la vie et Biodiversité	SPUV101	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3						
Élément constitutif d'une UE	Génétique Formelle	SPEV103		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h30			écrit	1h30	
Élément constitutif d'une UE	Biologie Evolutive	SPEV104		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h			écrit	1h	
Élément constitutif d'une UE	Origine de la Vie et Biodiversité	SPEV105		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h30			écrit	1h30	
Unité d'enseignement	Chimie biochimie	SPUV102	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3						
Élément constitutif d'une UE	Mécanismes Moléculaires en Biologie	SPEV106		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	2h			écrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Structure et représentation des molécules	SPEV107		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h30			écrit	1h30	
	1 CHOIX:															
Unité d'enseignement	Outils pour la biologie 1	SPUV103	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3						
Élément constitutif d'une UE	Statistiques	SPEV108		5	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	2h			écrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Physique pour la biologie 1 : Optique	SPEV109		3	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	1h30			écrit	1h30	
Élément constitutif d'une UE	TP Biologie Expérimentale	SPEV112		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20			écrit	45 min			écrit	45 min	
Unité d'enseignement	Découverte des sciences de la Terre	SPUT10	6	1		OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3	écrit	2h		Ecrit ou oral selon effectif	2h ou 20 min	L'épreuve terminale est la session 2 et la meilleure note de Contrôle Final (session 1 ou 2) est la note finale du module

La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés qui devront repasser l'ensemble des ECUes ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20). La seconde chance est une épreuve terminale en session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE qui sera affiché aux étudiants à la rentrée) soit à la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de contrôles intermédiaires (avec même coefficient). Etudiant L1 SV-LAS ajournés: la seconde chance = session 2 avec prise en compte notes des contrôles intermédiaires (selon choix responsable ECUe ou UE) et calcul semestre en tenant compte des UEs mineures santé.

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2

COMPOSANTE	Portail_ST_SV		
MENTION	Sciences de la Vie		
Code diplôme	SPVIE18	VDI	

Code étape	VET		Libellé étape
Code semestre			

- Création
- Modification
- Renouvellement

MALUS / Max		Code Malus
Non assiduité		

Nature ELP	Libellé ELP	Code ELP	ECTS	Coeff	Conservation note (si oui durée)	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	1ère session			Seconde chance			Observation seconde chance
										Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Terminal		Épreuve terminale CC	Contrôle terminal		
											Nature	Durée		Nature	Durée	
Unité d'enseignement	UE Competences transversales 2	KCTT51														
Élément constitutif d'une UE	ECUE Anglais 2	KLANS2						MCC déposées séparément								
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences numeriques 1	KCNUMS2						MCC déposées séparément								
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences preprofessionnalisation 1	KPPROS2						MCC déposées séparément								
Unité d'enseignement	Physiologie, Neurobiologie, Enzymologie	SPUV200	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 2						
Élément constitutif d'une UE	Physiologie, Neurobiologie	SPEV200		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Enzymologie	SPEV201		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Unité d'enseignement	Diversité du Vivant	SPUV201	6	1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3	Ecrit	2h		Ecrit	2h	
	1 CHOIX:															
Unité d'enseignement	Chimie - Thermodynamique et réactivité	SPUV202	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 2						
Élément constitutif d'une UE	Thermodynamique chimique	SPEV203		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	1h		Ecrit	1h	
Élément constitutif d'une UE	Introduction à la réactivité chimique	SPEV204		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Unité d'enseignement	Structure et dynamique de la terre	SPUT20	6	1		OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 2	Ecrit	2h		Ecrit ou oral selon effectif	2h ou 20 min	la meilleure note de Contrôle Terminal (session 1 ou 2) est la note finale du module
	1 CHOIX:															
Unité d'enseignement	Outils pour la biologie 2	SPUV203	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 2						
Élément constitutif d'une UE	Analyse et Modélisation	SPEV205		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés qui devront repasser l'ensemble des ECUes ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20). La seconde chance est une épreuve terminale en session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE qui sera affiché aux étudiants à la rentrée) soit à : la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient). Etudiant L1 SV-LAS ajournés: la seconde chance = session 2 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (selon choix responsable ECUe ou UE) et calcul semestre en tenant compte des UE's mineures santé.
Élément constitutif d'une UE	Physique pour la biologie 2 : Fluides	SPEV206		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Unité d'enseignement	Atmosphère, océan et Climat	SPUT22	6	1		OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 2	Ecrit	2h		Ecrit ou oral selon effectif	2h ou 20 min	la meilleure note de Contrôle Terminal (session 1 ou 2) est la note finale du module

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2		
COMPOSANTE	Portail_ST_SV	
MENTION	Sciences de la Vie	
CODE DIPLOME	SPVIE18	
Session	Deux sessions	

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Les UE disciplinaires sont les UE mentionnées dans la formation licence SV, relatives soit au portail SV soit au département Sciences de la Terre (parcoursCLE 1D/2D).

Les UE sont capitalisables si note >= 10/20

Les ECUes sont capitalisables et la durée de conservation est illimitée si note >= 10/20

Toute ECUe et UE ayant une >= 10/20 est validée et ne peut pas être repassée.

Compensation entre ECUe au sein d'une UE disciplinaire si aucune note n'est inférieure à 6/20 --> obtention UE si note >= 10/20

Obtention du Semestre

Cas parcours général: Compensation entre UE disciplinaires appartenant au portail SV 2ième année si aucune note n'est inférieure à 8/20 à l'UE

Cas parcours CLE 1D/2D: Compensation entre UE disciplinaires du portail SV, UE sciences de la terre et UE de Clé 1D ou 2D si aucune note n'est inférieure à 8/20 à l'UE

L'UE Connaissance de la faune n'est pas comptabilisée dans le calcul du semestre. Elle apparait sur le relevé de note en tant que thématique acquise (>10/20) ou non acquise (<10/20)

Pour les 2 parcours:

Compensation de l'UE compétences transversales (CT) par les UE disciplinaires si le calcul de la moyenne est supérieur ou égale à 8/20 à l'UE CT et si l'ecue anglais est supérieur ou égal à 6/20.

création d'un élément pédagogique correspondant à la moyenne des UE disciplinaire SV.

L' UE CT ne peut en aucun cas compenser les UE disciplinaires de la formation SV. Elle n'est prise en compte que si la moyenne des UE disciplinaire SV est >=10/20.

Le semestre est acquis si après compensation, la moyenne est supérieure ou égale à 10/20

L2SV LAS: Calcul semestre selon MCC SV et non prise en compte des UE mineures santé.

Obtention de l'Année

Validation (supérieur ou égal à 10/20) de chacun des semestres

Pas de compensation entre les semestres

Un étudiant ayant validé un semestre impair ou pair de l'année N peut s'inscrire respectivement au semestre impair ou pair (S + 2) de l'année N+1 dans la mesure où il respecte les prérequis d'accès à ces UE. Il s'agira donc d'un étudiant UEAV.

Présence de prérequis pour s'inscrire aux UE/ECUEs (voir fiche prérequis - applicables aux étudiants en UEAV ou non inscrits dans la mention SV)

Un étudiant inscrit à l'année N ne pourra pas suivre des UE de l'année N +2 (soit du semestre S + 4).

Une fiche de demande d'inscription en UEAV devra être remplie et visée par le coordonnateur d'année ou de parcours.

Note éliminatoire

Il n'y a pas de note éliminatoire mais des seuils de compensation:

< 6/20 à l'ecue empêchant la compensation entre ecue au sein de la même UE

< 8/20 à l'UE empêchant la compensation entre UE

Règles aux examens

Pour les dispensés d'assiduité, la note de l'examen final (CF) correspondra à la note de la session 1

Une absence à un contrôle présentant un % >= à 50% (en particulier le contrôle final) ne peut pas être neutralisé (tout statut concerné). Elle aboutit a un ABJ ou ABI (qui équivaut à un zéro)

seules les calculatrices scientifiques basiques, non programmables et sans aucune possibilité de réseau ou USB, de type "TI 36xPro" et "Fx 92+ collège", sont autorisées aux examens

Deuxième chance assujettie à la session 2

La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés.

Tout étudiant ayant le semestre ajourné devra repasser l'ensemble des ECUes ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20).

Pour les étudiants non dispensés d'assiduité et ajournés, la seconde chance = session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE) soit à: la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à: la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient).

Pour les dispensés d'assiduité ajournés, la note de la session 2 remplace la note de la session 1

Accès en 2ème année de santé (LAS)

Toutes les UE devront avoir été acquises en session 1 pour pouvoir accéder à la L2SV LAS.

L'accès à la L2SV LAS pour les étudiants L1SV (limité à 30) est au mérite sur la moyenne des 8 UE de SV (hors CT) et >= 11/20,

Selon règles générales établies par l'établissement

REORIENTATION / ORIENTATION VERS LE PORTAIL SV

Accès de droit: Un(e) étudiant(e) inscrit(e) en double licence Chimie-Biologie ou Math-Biologie ou Bio-Géo-Sciences demandant sa réorientation en licence SV devra avoir validé le nombre d'ECTS suffisant pour accéder à l'année de réorientation dans le respect des MCC appliquées dans le portail SV et notamment absence compensation semestrielle .

Dans le cas ou un(e) étudiant(e) inscrit(e) en double licence Chimie-Biologie ou Math-Biologie ou Bio-Géo-Sciences demandant sa réorientation en licence SV a validé le nombre d'ECTS suffisant pour accéder à l'année de réorientation mais SANS respecter les MCC appliquées dans le portail SV (notamment absence compensation semestrielle), l'acceptation de la réorientation est assujettie à l'accord de la commission pédagogique de SV.

Un étudiant en réorientation en cours d'année vers le portail SV ne pourra conserver que les UE acquises en SV et devra repasser les UE non acquises du portail (même si un semestre est déjà acquis)

Un étudiant demandant une réorientation/orientation en licence SV en cours d'année devra obtenir l'accord du responsbale d'année concernée.

Un étudiant inscrit en L2SV parcours CLE 1D/2D demandant sa réorientation en licence L2SV générale devra redoubler en L2 parcours général afin d'acquérir les prérequis nécessaires à la poursuite en licence générale

Un étudiant inscrit en L2SV parcours général demandant sa réorientation en licence L2SV parcours CLE 1D/2D devra obtenir l'accord du responsable du parcours avant inscription.

Un étudiant L1SV désirant s'inscrire en L2SV parcours CLE 1D/2D devra obtenir l'accord du responsable du parcours.

Une fiche de demande de réorientation/orientation dans le portail SV doit etre établie dans tous les cas.

REDOUBLEMENT

Les ecues sont capitalisables et la durée de conservation est illimitée si note >= 10/20.

Toute note d'une ecue < 10/20 au sein d'une UE non acquise (<10/20) sera supprimée.

Règles générales, réorientation, accessibilité au portail SV: se reporter au texte "fonctionnement du portail SV"

Textes réglementaires

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2

COMPOSANTE	Portail_ST_SV		
MENTION	Sciences de la Vie		
Code diplôme	SPVIE18	VDI	

Code étape		VET			Libellé étape	
Code semestre						

- Création
- Modification
- Renouvellement

MALUS / Max		Code Malus
Non assiduité		

Nature ELP	Libellé ELP	Code ELP	ECTS	Coeff	Conservation note (si oui durée)	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	1ère session			Seconde chance			Observation seconde chance
										Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Terminal		Épreuve terminale CC	Contrôle terminal		
											Nature	Durée		Nature	Durée	
Unité d'enseignement	UE Competences transversales 3 (SCIENCES)	KCTSS3														
Élément constitutif d'une UE	ECUE Anglais 4 (SCIENCES)	KLSANS3								MCC déposées séparément						
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences informationelles 2	KCINF53								MCC déposées séparément						
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences preprofessionnalisation 2	KPPRO53								MCC déposées séparément						
Unité d'enseignement	Physiologie Animale	SPUV300	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4						
Élément constitutif d'une UE	Physiologie Cellulaire Animale	SPEV300		5	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Neurobiologie	SPEV301		3	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Immunologie	SPEV302		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	45min		Ecrit	45min	
Unité d'enseignement	Mode d'organisation des Végétaux et des Animaux	SPUV301	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4						
Élément constitutif d'une UE	Organisation du Vivant Animal	SPEV303		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h30		Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Organisation du Vivant Végétal	SPEV304		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Unité d'enseignement	Chimie - Réactivité et Chimie Biologique	SPUV302	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3						
Élément constitutif d'une UE	Chimie en solution	SPEV305		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	1h30		Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Cinétique chimique, réactivité et chimie biologique	SPEV306		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	3h		Ecrit	2h	
Unité d'enseignement	Informatique et Génétique des Populations	SPUV303	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3						
Élément constitutif d'une UE	Introduction à l'Informatique	SPEV311		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Génétique des Populations	SPEV308		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h		Ecrit	2h	

La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés qui devront repasser l'ensemble des ECUEs ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20). La seconde chance est une épreuve terminale en session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE qui sera affiché aux étudiants à la rentrée) soit à : la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de contrôles intermédiaires (avec même coefficient).

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2

COMPOSANTE	Portail_ST_SV		
MENTION	Sciences de la Vie		
Code diplôme	SPVIE18	VDI	

Code étape		VET		Libellé étape	
Code semestre					

- Création
- Modification
- Renouvellement

MALUS / Max		Code Malus
Non assiduité		

Nature ELP	Libellé ELP	Code ELP	ECTS	Coeff	Conservation note (si oui durée)	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	1ère session			Seconde chance			Observation seconde chance	
										Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Terminal		Épreuve terminale CC	Contrôle terminal			
											Nature	Durée		Nature	Durée		
Unité d'enseignement	UE Competences transversales 3 (SCIENCES)	KCTSS3								MCC déposées séparément							
Élément constitutif d'une UE	ECUE Anglais 4 (SCIENCES)	KLSANS3								MCC déposées séparément							
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences informationnelles 2	KCINF3								MCC déposées séparément							
Élément constitutif d'une UE	ECUE Competences preprofessionnalisation 2	KPPROS3								MCC déposées séparément							
Unité d'enseignement	Mode d'organisation des Végétaux et des Animaux	SPUV301	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4							La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés qui devront repasser l'ensemble des ECUEs ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20). La seconde chance est une épreuve terminale en session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE qui sera affiché aux étudiants à la rentrée) soit à : la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient).
Élément constitutif d'une UE	Organisation du Vivant Animal	SPEV303		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h30			Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Organisation du Vivant Végétal	SPEV304		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h			Ecrit	2h	
Unité d'enseignement	Communication cellulaire et Ontogenèse	SPUV304	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4							La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés qui devront repasser l'ensemble des ECUEs ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20). La seconde chance est une épreuve terminale en session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE qui sera affiché aux étudiants à la rentrée) soit à : la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient).
Élément constitutif d'une UE	Comprendre et enseigner les hormones	SPEV309		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h			Ecrit	2h	
Élément constitutif d'une UE	Comprendre et enseigner le développement embryonnaire	SPEV310		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h			Ecrit	2h	
2 UE au choix																	
Unité d'enseignement	Le temps en Géosciences	SPUT 31	6	1		OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3	Ecrit	2h			Ecrit ou Oral (20min) selon effectif	2h	la meilleure note de Contrôle Terminal (session 1 ou 2) est la note finale du module
Unité d'enseignement	Roches et Minéraux	SPUT 34	6	1		OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3	Ecrit	2h			Ecrit ou Oral (20min) selon effectif	2h	la meilleure note de Contrôle Terminal (session 1 ou 2) est la note finale du module
Unité d'enseignement	Enseignements fondamentaux à l'école primaire	VPUC1D3	6														Voir MCC cle 1D-2D L2 fichier(Bloc géré par INSPE)
Élément constitutif d'une UE	Français	VPE1FR3		1													Voir MCC cle 1D-2D L2 fichier(Bloc géré par INSPE)
Élément constitutif d'une UE	Mathématiques	VPE1MA3		1													Voir MCC cle 1D-2D L2 fichier(Bloc géré par INSPE)
Élément constitutif d'une UE	Renforcement complémentaire en Français	VPE1FRF3															Voir MCC cle 1D-2D L2 fichier(Bloc géré par INSPE)
Élément constitutif d'une UE	Renforcement complémentaire en Mathématiques	VPE1RM3															Voir MCC cle 1D-2D L2 fichier(Bloc géré par INSPE)

Type Diplôme : PORTAIL - L1 ET L2

COMPOSANTE	Portail_ST_SV		
MENTION	Sciences de la Vie		
Code diplôme	SPVIE18	VDI	

Code étape		VET		Libellé étape	
Code semestre					

- Création
- Modification
- Renouvellement

	MALUS / Max		Code Malus
Non assiduité			

Nature ELP	Libellé ELP	Code ELP	ECTS	Coeff	Conservation note (si oui durée)	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	1ère session			Seconde chance			Observation seconde chance
										Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Terminal		Épreuve terminale CC	Contrôle terminal		
											Nature	Durée		Nature	Durée	
Unité d'enseignement	UE Competences transversales 4 (SCIENCES)	KCTSS4														
	ECUE Anglais 4 (SCIENCES)	KLSANS4						MCC déposées séparément								
	ECUE Competences ecrites 2	KCEECRS4						MCC déposées séparément								
	ECUE Competences Numeriques 2	KCNUMS4						MCC déposées séparément								
Unité d'enseignement	Biologie et Métabolisme Cellulaire	SPUV400	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4						
Élément constitutif d'une UE	Biologie Cellulaire	SPEV400		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h	Ecrit	2h	Ecrit	2h
Élément constitutif d'une UE	Biochimie Métabolique	SPUV401		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h	Ecrit	2h	Ecrit	2h
Unité d'enseignement	Microbiologie et Génie Génétique	SPUV401	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4						
Élément constitutif d'une UE	Microbiologie ; Bactériologie, Virologie et Génétique bactérienne	SPEV402		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h	Ecrit	2h	Ecrit	2h
Élément constitutif d'une UE	Génie Génétique	SPEV403		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	1h30	Ecrit	2h	Ecrit	1h30
Unité d'enseignement	Physiologie et Métabolisme des Végétaux	SPUV402	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4						
Élément constitutif d'une UE	Transport hydrique et nutrition minérale	SPEV412		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	1h30	Ecrit	1h30	Ecrit	1h30
Élément constitutif d'une UE	Photosynthèse et métabolisme secondaire	SPEV413		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	1h30	Ecrit	1h30	Ecrit	1h30
Unité d'enseignement	Reproduction, Développement Animal et Professionnalisation pratique	SPUV403	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 8/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4						
Élément constitutif d'une UE	Reproduction et Développement Animal	SPEV404		2	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h	Ecrit	2h	Ecrit	2h
Élément constitutif d'une UE	Faunistique	SPEV405		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				Ecrit	2h	Ecrit	2h	Ecrit	2h
Élément constitutif d'une UE	Biologie en Pratique	SPEV406		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				pas de contrôle final		pas de session 2			session unique
Élément constitutif d'une UE	Physiologie en Pratique	SPEV407		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				pas de contrôle final		pas de session 2			session unique
Élément constitutif d'une UE	Projet en Biologie	SPEV408		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				pas de contrôle final		pas de session 2			session unique
Élément constitutif d'une UE	Histologie en pratique et techniques associées	SPEV409		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				pas de contrôle final		pas de session 2			session unique
Élément constitutif d'une UE	Physique en Pratique	SPEV410		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				pas de session 2		pas de session 2			session unique
Élément constitutif d'une UE	Chimie en pratique	SPEV411		1	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20				pas de contrôle final		pas de session 2			session unique

La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés qui devront repasser l'ensemble des ECUEs ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20). La seconde chance est une épreuve terminale en session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE qui sera affiché aux étudiants à la rentrée) soit à la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient).

Type Diplôme : LICENCE 3ème année

COMPOSANTE	Portail_ST_SV									
MENTION	Sciences de la Vie									
Code diplôme	SLVIE18	VDI					Parcours type			L3 Biochimie physi

Code étape	SLVBP3	VET					Libellé étape			L3 Biochimie phys
Code semestre	SLS6VBP									

- Création
- Modification
- Renouvellement

MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	

Nature ELP	Libellé ELP	Code ELP	ECTS	Coeff	Conservation note (si oui durée)	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	1ère session	
										Contrôle Continu	Contrôle
										Nbre d'évaluation minimum	Nature
Unité d'enseignement	UE Competences transversales 6	KCTSVS6								MCC déposées séparément	
Unité d'enseignement	Statistiques et Physiopharmacologie	SLUVP603	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4	
Élément constitutif d'une UE	Statistiques	SLEVM604		0,5	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI				Écrit
Élément constitutif d'une UE	Physiopharmacologie des canaux ioniques	SLEVP604		0,5	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI				Écrit
Unité d'enseignement	Immunologie et Physiopathologie de la nutrition et du métabolisme	SLUVP601	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20	CCI (CC Intégral)		au moins 3	
Élément constitutif d'une UE	Immunologie 1	SLEVM602		0,5	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI				Écrit
Élément constitutif d'une UE	Physiopathologie de la nutrition et du métabolisme	SLEVP601		0,5	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI				Écrit
Unité d'enseignement	Endocrinologie générale et Exploration fonctionnelle en PhyA	SLUVM603	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4	
Élément constitutif d'une UE	Endocrinologie générale	SLEVM605		0,6	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI				Écrit
Élément constitutif d'une UE	Techniques d'exploration fonctionnelle en PhyA	SLEVM606		0,4	illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI				Uniquement DA
Unité d'enseignement	Neurophysiopathologie et méthodologie	SLUVP602	6		illimitée si note ≥ 10/20	OUI	OUI si note ≥ 6/20	CCI (CC Intégral)		au moins 4	

biologie neurobiologie

biologie neurobiologie

		Seconde chance			Observation seconde chance
Épreuve Terminal		Épreuve terminale CC	Contrôle terminal		
Durée		Nature	Nature	Durée	
					La seconde chance et la session 2 s'applique qu'aux étudiants ajournés qui devront repasser l'ensemble des ECUEs ayant eu une note < 10/20 au sein d'un UE non acquises (< 10/20). La seconde chance est une épreuve terminale en session 2 et le calcul final à l'ECUE ou UE correspond (selon choix du responsable de l'ECUE ou UE qui sera affiché aux étudiants à la rentrée) soit à : la note de la session 2 remplace celle de la session 1, soit à : la note de la session 2 remplace la note du CF de la session 1 avec prise en compte des notes de controles intermédiaires (avec même coefficient).
2h			Écrit	2h	
2h			Écrit	2h	
2h			Écrit	2h	
2h			Écrit	1h	
3h			Écrit	2h	
1h30			Écrit	1h30	

biologie neurobiologie

biologie neurobiologie

			Seconde chance			Observation seconde chance
Épreuve Terminal			Épreuve terminale CC	Contrôle terminal		
Durée			Nature	Nature	Durée	
20 min (prevoir une journée pour passer promotion)				oral		
2h				Écrit	2h	
				session unique (pas de session 2)		
1h				session unique (pas de session 2)		
2h				Écrit	2h	

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	SCIENCES	
MENTION	Sciences du vivant	
CODE DIPLÔME	SMVIE18	
Session M1	Deux sessions	Faire autant d'onglet semestre que de Parcours Types
Session M2	Deux sessions	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Avec moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Obtention du Semestre

Formation annualisée

Obtention de l'Année

Avec moyenne égale ou supérieure à 10/20 pour chacun des 2 Blocs de compensation (Disciplinaires (A) ou Outils/Stage (B)) - Bloc Outils/stage en session unique

Note éliminatoire

Pas de note éliminatoire.

REDOUBLEMENT

Autorisé après accord du comité de pilotage.

ORIENTATION M1 ⇔ M2

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	SCIENCES		
MENTION	Sciences du vivant		
Code diplôme	SMVIE18	VDI	Parcours type
			Les 5 parcours: GD, NCI, P3, BIM et CRT
Code étape		VET	Libellé étape
Code semestre			

- Création
- Modification
- Renouvellement

MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	

Code ELP	Nature ELP	Libellé ELP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensation	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	1ère session		2ème session		
									Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
	Unité d'enseignement	UE01 Données biologiques en pratique I	6		Oui	Oui							
	Élément constitutif d'une UE	Atelier omique	3	0,5	Oui	Oui	CC&CT	50%	1	Écrit	2h	Écrit	2h
	Élément constitutif d'une UE	EMPP	3	0,5	Oui	Oui	CC&CT	50%	1	Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE02 Nutrition et Métabolisme	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE03 Physiopathologie et Medecine Moléculaire	6		Oui	Oui	CC&CT	70 %	1	Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE04 Circuits neuronaux, Neuroplasticité et Comportement	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE05 Données Biologiques en pratique 2	6		Oui	Oui							
	Élément constitutif d'une UE	Biologie computationnelle des données omiques	3	0,5	Oui	Oui	CC&CT	50%	1	Écrit	2h	Écrit	2h
	Élément constitutif d'une UE	Analyse de données massives 2	3	0,5	Oui	Oui	CC&CT	75%	1	Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE06 Neuro-immunologie	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE07 Statistiques appliqués à la biologie	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	2 h
	Unité d'enseignement	UE08 Evolution et développement du système nerveux: présentation de troubles associés	6		Oui	Oui	CC et CT (Contrôle terminal)	70 %	1 ou 2 oraux	Écrit	2h	Oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE09 Bases de Données	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE10 Modélisation des systèmes biologiques	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	2 h
	Unité d'enseignement	UE11 Données massives et Imagerie	6										
	Élément constitutif d'une UE	Données Massives	3	0,5	Oui	Oui	CC&CT	75%	2	Écrit	2h	Écrit	2h
	Élément constitutif d'une UE	ITIB	3	0,5	Oui	Oui	CC&CT	50%	6	Écrit	1h	Écrit	1h
	Unité d'enseignement	UE12 Génétique évolutive - Evolution moléculaire et phylogénie en pratique	6										
	Élément constitutif d'une UE	Evolution moléculaire et phylogénie en pratique (EMPP)	3	0,5	Oui	Oui	CC&CT	50%	1	Écrit	2h	Écrit	2h
	Élément constitutif d'une UE	Génétique évolutive	3	0,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	2 h
	Unité d'enseignement	UE13 Génétique moléculaire	6		Oui	Oui	CC&CT	70 %	1	Écrit	2h	Écrit	2 h
	Unité d'enseignement	UE14 Génétique des grandes pathologies	6		Oui	Oui	CC&CT	80 %	1 oral	Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE15 Technologies « Omiques »	6		Oui	Oui	CC&CT	60 %	1	Écrit	3h	Écrit	2 h
	Unité d'enseignement	UE16 Génétique fonctionnelle	6		Oui	Oui	CC&CT	50 %	2	Écrit	3h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE17 Génétique du développement	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE18 Signalisation cellulaire	6		Oui	Oui	CC&CT	75	1	Écrit	2h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE19 Endocrinologie moléculaire et physiopathologie	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE20 Hallmarks and theories of aging	6		Oui	Oui	CC&CT	50%	2	Écrit	3h	Écrit	2 h
	Unité d'enseignement	UE21 Neurophysiology of Aging	6		Oui	Oui	CC&CT	70	2	Écrit	3h	Écrit	2 h
	Unité d'enseignement	UE22 Microbiologie infectieuse et microbiote	6		Oui	Oui	CC&CT	70 %	1 oral	Écrit	3h	Écrit	3h
	Unité d'enseignement	UE23 Immunologie fondamentale	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE24 Immuno-Pathologie	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE25 Nouvelles approches thérapeutiques	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE26 Pharmacologie de la molécule au médicament	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE27 Enzymologie-Cinétiques et Pharmacologie	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE28 Biochimie Structurale	6				CC&CT	80	1	Écrit	3h	Oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE29 Tissue homeostasis, repair and regeneration	6				CT (Contrôle terminal)						
	Unité d'enseignement	UE30 Signalisation, transport membranaire et pathologies (Signalling, membrane transport and Pathologies)	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE31 Neurobiologie cellulaire et moléculaire	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1 h
	Unité d'enseignement	UE32 Neurobiologie du stress et des émotions	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE 33 Neurobiologie des pathologies cérébrales acquises	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Oral	30 min
	Unité d'enseignement	UE34 Introduction à la bio-info par la programmation	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Oral	1h
	Unité d'enseignement	UE35 Problèmes spécifiques de biologie du développement	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE36 Programmation et conception orientée objet	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h
	Unité d'enseignement	UE37 Microbiologie, virologie, immunologie orales	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30
	Unité d'enseignement	UE38 Mécanismes de l'oncogenèse et Biologie du Cancer	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE39 Diagnostiquer le cancer: Techniques et technologies au service du chercheur et du clinicien	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE40 Innovations thérapeutiques en cancérologie	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE41 Outils: Communication, compréhension d'une publication, rédaction de projets	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE42 Insertion professionnelle	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h
	Unité d'enseignement	UE43 Gerosciences	6		Oui	Oui	CC&CT	70%	1	Écrit	3h	Écrit	2H
	Unité d'enseignement	UE44 Physiopathologie de l'obésité et des maladies cardio-métaboliques	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h30

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	SCIENCES			
MENTION	Sciences du vivant			
Code diplôme	SMVIE18	VDI	Parcours type	
Code étape	VET		Libellé étape	
Code semestre				

- Création
- Modification
- Renouvellement

MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	

Code ELP	Nature ELP	Libellé ELP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensation	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	1ère session		2ème session	
									Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature
	Unité d'enseignement	Stage en Laboratoire décomposé en :	21				CT (Contrôle terminal)					
	Élément constitutif d'une UE	Présentation Projet de stage		0,2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	
	Élément constitutif d'une UE	Présentation Résultats Expérimentaux		0,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	20 min	
	Élément constitutif d'une UE	Rapport de stage		0,2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		
	Élément constitutif d'une UE	Note encadrante(e)		0,1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Comportement quotidien		
	Unité d'enseignement	Anglais Scientifique	3		Oui	Oui	CC&CT	45 %	1	Écrit	2h	
	Unité d'enseignement	UE A Expérimentation animale	3		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	
	Unité d'enseignement	UE B Initiation au Traitement d'Images Biologiques (ITIB)	3		Oui	Oui	CC&CT	50 %	1	Écrit	1h	
	Unité d'enseignement	UE C Techniques d'imagerie en Biologie pour la Recherche et la Médecine (TibioMed)	3		Oui	Oui	CC&CT	50 %	2	Écrit	2h	
	Unité d'enseignement	UE D Life imaging	3		Oui	Oui	CC&CT	50 %	2	Écrit	3h	
	Unité d'enseignement	UE E Winter School- Conférences	3		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
	Unité d'enseignement	UE F Traitement Avancé d'Images Biologiques (TIAB)	3		Oui	Oui	CC&CT	50%	1	Écrit	1h	
	Unité d'enseignement	UE G Transfert de Technologie/Entrepreneuriat (TTE)	3		Oui	Oui		30%	1	Écrit	2h	
	Unité d'enseignement	UE H Spécificité en Cancérologie (Cancéro)	3		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
	Unité d'enseignement	UE I Intelligence Artificielle (IA)	3									
	Unité d'enseignement	Communication Scientifique	3		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		3			

